



**HOSPITALISATION
À DOMICILE MUTUALISTE**
en Franche-Comté
HOSPITALIA MUTUALITE

Besançon le 4 Janvier 2016

Hospitalisation A Domicile
Mutualiste en Franche-Comté
2 Rue Berthelot
25000 Besançon

Reco. avec A/R

Dominique Natale
Présidente URPS Infirmiers libéraux
9, Rue St Nicolas
90100 Delle

Madame la Présidente,

Depuis la création de l'HAD Mutualiste en Franche-Comté en 2002, nous appliquons l'accord-cadre signé par la Présidente de la FNEHAD et les organisations syndicales (Convergence infirmière, FNI, ONSIL, SNIIL) le 27 octobre 2008.

Cependant, suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle nomenclature des actes infirmiers, la FNEHAD a dénoncé cet accord cadre fin 2014 et a mis en place durant six mois, pour expérimentation, un projet de contrat de coopération.

Dans ce contexte, à la demande des 2 HAD régionales (HAD Mutualiste en Franche-Comté et l'HAD 39), nous nous sommes rencontrés le 20 octobre 2015 afin d'échanger sur les propositions de la FNEHAD. Il a été convenu d'une rencontre en début d'année 2016 après les élections de l'URPS.

En attendant ces prochains échanges, je tenais à vous informer qu'à compter du 1^{er} février 2016, les rémunérations des infirmiers libéraux intervenant pour l'HAD Mutualiste en Franche-Comté seront établies selon la nomenclature générale des actes infirmiers, incluant la dégressivité des actes.

Ces rémunérations versées par l'HAD Mutualiste en Franche-Comté se feront sur la base des actes prévus dans la lettre de mission et de leur traçabilité dans le dossier chevet déposé au domicile du patient lors de chaque passage.

Comme aujourd'hui, les actes liés à la coordination des soins ne seront pas facturables.

A cette date, chaque professionnel infirmier sera informé de cette modification de rémunération en amont de toute prise en charge d'un patient en HAD. (Par téléphone et par écrit)

Nous sommes bien sûr toujours vivement intéressés par un accord régional que nous espérons pouvoir conclure avec l'HAD 39 et l'URPS infirmiers libéraux et nous resterons également très attentifs aux conclusions des professionnels siégeant au sein de l'observatoire mis en place par la FNEHAD.

Dans l'attente d'un tout prochain échange, je reste à votre disposition et je vous prie de recevoir, Madame Natale, mes salutations les plus respectueuses.

Philippe LEVACHER
Directeur de l'Hospitalisation

